



DIRECTION ASSOCIATIONS JEUNESSE ÉGALITÉ

États Généraux de la Vie Associative - Appel à participation

La Ville de Rennes et le tissu associatif rennais, s'associent pour vous proposer d'organiser collectivement, les États Généraux de la Vie Associative (EGVA). Ce temps fort sera l'occasion de réaliser un point d'étape, des démarches déjà engagées depuis l'automne 2021, avec la Charte des Engagements Réciproques Ville et Associations (CER) et les Chartres territoriales de la Cohésion sociale (CTCS).

Ces rencontres se dérouleront du 26 novembre au 9 décembre 2022 avec la mise en place de parcours thématiques et de deux journées réflexives, les 2 et 3 décembre autour d'enjeux de la vie associative. Cela sera l'occasion pour la ville de réaffirmer la place des associations dans la démocratie locale à Rennes.

Ainsi, nous souhaitons que vous puissiez toutes et tous (associations, collectifs habitant.es et coopératives), vous emparer de cet évènement, pour faire vivre la richesse de la vie associative Rennaise et partager avec les nombreux acteurs de la ville, vos réflexions sur les enjeux qui traversent notre territoire, en terme de transition écologique, de rénovation démocratique ou encore de transformation sociale.

Pour ce faire, nous lançons un appel à participation, afin que chaque acteur de l'éducation populaire s'implique dans la construction et la réflexion de ces EGVA.

Pour que ces États Généraux prennent tout leur sens, nous souhaitons qu'ils rassemblent aussi bien les bénévoles et salarié.es des associations, les élu.es et agents de la collectivité, que les Rennais et Rennaises.

L'appel à participation sera ouvert du lundi 11 avril au dimanche 5 juin 2022 :

Afin de répondre à cet appel à participation, vous devez vous rendre sur le lien suivant du **Portail Associatif de la Ville** : [Espace Usagers \(rennes.fr\)](https://www.rennes.fr/espaces-usagers)

Si vous n'avez pas de compte sur le portail, il vous suffit d'en créer un, en renseignant les informations suivantes : adresse mail/prénom/nom/identifiant/ mot de passe

Deux propositions sont faites pour que vous puissiez vous investir dans ces États Généraux :

1- Nous vous invitons à valoriser vos activités récurrentes/initiatives/événements, **lors des parcours thématiques** qui se dérouleront du 26/11/2022 au 9/12/2022 sur l'ensemble de la ville.

Les thématiques que nous vous proposons sont issues des divers temps d'échanges et de travail entre la Ville et les associations qui se sont déroulés dans le cadre de la Charte des Engagements Réciproques et des Chartres territoriales de la Cohésion sociale.

2- Nous vous invitons **à organiser et animer un temps collectif et réflexif le samedi 3 décembre**, afin que vous puissiez faire vivre aux participant.es de l'évènement vos pratiques et savoirs. Ce temps doit donner à voir ce qu'est la participation et l'engagement citoyen, notamment à Rennes. Ces différents moments permettront d'alimenter nos réflexions communes au niveau des démarches déjà engagées.

Vous avez la possibilité de répondre aux deux propositions, ou de proposer plusieurs actions dans le cadre des parcours. N'hésitez pas à initier un évènement ou un atelier inter-associatif.



N'hésitez pas à partager cette information auprès des personnes, collectifs, associations que vous connaissez et qui pourraient être intéressées.

1- INFORMATIONS SUR LES PARCOURS THÉMATIQUES

Du 26 novembre au 9 décembre, nous vous invitons à inscrire votre association, collectif, coopérative, dans un ou des parcours thématiques à l'échelle de la ville. L'objectif est de valoriser les actions existantes de votre association auprès des Rennais et des Rennaises. Les pratiques sportives, culturels, artistiques et de loisirs sont valorisables dans chacun des parcours. De plus, vous avez également la possibilité de proposer des activités spécifiques, un parcours à hauteur d'enfant.

Exemples d'actions proposées : activités récurrentes, ciné débat, portes ouvertes, émissions de radio, expositions, balade contées, etc.

Du **26 novembre au 9 décembre**, nous vous invitons à inscrire votre association, collectif, coopérative, dans un ou des parcours thématiques à l'échelle de la ville. L'objectif est de valoriser les **actions existantes** de votre association auprès des Rennais et des Rennaises. Les pratiques sportives, culturels, artistiques et de loisirs sont valorisables dans chacun des parcours. De plus, vous avez également la possibilité de proposer des activités spécifiques, un parcours à hauteur d'enfant.

Exemples d'actions proposées : activités récurrentes, ciné débat, portes ouvertes, émissions de radio, expositions, balade contées, etc.

Finalités et objectifs de ces parcours thématiques :

- Valoriser la diversité du tissu associatif rennais
- Illustrer l'action associative, les coopérations sur les quartiers
- Inviter les Rennais et Rennaises à (re)découvrir et s'engager au sein des associations

Les actions proposées doivent s'inscrire dans les thématiques présentées ci-dessous :

1. Les jeunes s'engagent

Ce parcours vise à valoriser les initiatives portées par des jeunes à destinations de leurs pairs ou plus largement des rennais et rennaises. (*Exemples : développement du pouvoir d'agir, de la participation, etc.*)

2. Faire ensemble et à tous les âges de la vie

Ce parcours vise à valoriser les initiatives à destination de toutes générations (*Exemples : petite enfance, enfance, accompagnement et soutien à la parentalité, parcours et actions éducatives, sportives, initiatives intergénérationnelles, etc.*)

3. Les solidarités

Ce parcours vise à valoriser toutes les initiatives sur le territoire rennais, qui au quotidien favorisent le lien social, les actions de proximité et les réseaux d'entraides entre habitant.es, lutte contre l'isolement social (*Exemples : Développement des solidarités de proximité, valorisation des seniors pour lutter contre l'âgisme, mobilité et accessibilité, action de sensibilisation, etc.*)

4. Les égalités

Ce parcours vise à mettre en lumière les initiatives qui au quotidien favorisent les égalités de genre et/ou de sexe, la valorisation des diversités culturelles, la lutte contre les discriminations et l'accès aux droits et à la citoyenneté. (*Exemples : inclusion des personnes discriminées, médiation culturelle, accueil et valorisation de la diversité, lutte contre le non-recours, développement de compétences visant à susciter l'autonomie des usagers par eux-mêmes (l'encapacitation), etc.*)



5. Environnement et transition écologique

Ce parcours vise à valoriser les actions qui sur chaque quartier contribuent à favoriser les transitions écologiques. (*Exemples : Formation/sensibilisation à l'éco-responsabilité, santé, bien manger, promotion du vivant, réduction des déchets, etc.*)

6. Le numérique responsable

Ce parcours vise à faire connaître et à renforcer les actions engagées en matière de sobriété numérique et d'accès à toutes et tous au digital (*Exemples : penser les transitions, l'accès au numérique, le numérique comme outil de mutualisation inter-associatif, inclusion numérique, etc.*)

7. Les ressources pour m'engager

Ce parcours vise à valoriser les actions qui mettent à disposition du temps, des outils ou du contenu, permettant à chacun de s'engager sur le territoire (*Exemples : ressources mobilisables pour m'investir et m'engager, lieux d'informations, d'expressions, etc.*)

2- INFORMATIONS SUR LES TEMPS COLLECTIFS ET RÉFLEXIFS DU SAMEDI 3 DÉCEMBRE

Nous vous invitons à **organiser** et **animer**, lors du samedi 3 décembre, un **atelier contributif** permettant le croisement des savoir-être et des savoir-faire sur l'**engagement** et la **participation citoyenne**. Ce temps pourra s'adresser spécifiquement à des enfants, des adolescent.es et/ou des adultes.

Finalités et objectifs de ces temps collectifs :

- Faire découvrir une démarche d'éducation populaire
- Contribuer à nourrir les réflexions qui lient la Ville et les associations
- Permettre l'échange sur une problématique liée à l'engagement et la participation citoyenne, reposant sur des savoirs théoriques et des savoirs pratiques

Ces ateliers pourront prendre plusieurs formes : atelier d'éducation populaire, expérimentation d'un outil d'animation, débats, conférences, etc.

Éléments de contexte logistique :

- Durée d'un atelier : 3h30 maximum (pas de temps minimum requis)
- Lieux des ateliers : au sein de la MDA ou des structures rennaises sur les différents quartiers.
- Matériel : chaque salle sera équipée du matériel dont vous aurez besoin : paperboard, feutres, assises, tables, etc.
- Communication : il sera indiqué dans le programme le titre que vous aurez proposé, deux phrases de présentation, le nom des intervenantes et intervenants ainsi que le lieu où se déroulera le temps collectif.

Pour information : L'ensemble des propositions seront étudiées par la Direction Associations Jeunesse Égalité et un comité de suivi composé d'associations. Ce dernier se chargera de valider les propositions retenues, afin de construire une diversité de parcours et de propositions.

Après retour du comité de suivi, vous serez invité.es à animer l'atelier que vous avez proposé lors de la journée du samedi 3 décembre. Les animateur.ices communiqueront par la suite, les résultats des réflexions collectives via le portail associatif.